



CHARTRE D'UTILISATION DU POSTE INTERNET BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE D'ORSIÈRES

La bibliothèque municipale et scolaire d'Orsières met gratuitement à disposition un accès à Internet.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- L'utilisation du poste Internet n'est accessible qu'aux personnes inscrites à la bibliothèque municipale et scolaire d'Orsières.
- Les lecteurs âgés de moins de 8 ans n'ont pas le droit d'utiliser ce poste sans la présence d'un parent ou d'un enseignant.
- L'accès au poste Internet se fait sur réservation.
- La consultation est limitée à 1 heure par jour.
- Le lecteur doit déposer, au préalable, sa carte de lecteur valide au bureau de prêt.
- Le téléchargement de données et de documents ne peut se faire qu'exclusivement sur disquettes fournies par la bibliothèque municipale et scolaire d'Orsières au prix de Fr. 1.--.
- **L'utilisation de disquettes personnelles est strictement interdite.**

TYPE DE CONSULTATION :

- L'utilisation d'Internet est destinée à la recherche documentaire et à la consultation de sites Web.
- L'accès à la messagerie électronique est autorisé à titre exceptionnel que dans la mesure où elle ne gêne pas la recherche documentaire.
- L'accès aux forums ou groupes de discussion n'est pas autorisée.
- **L'accès aux sites Internet portant atteinte à l'intégrité et à la dignité de l'être humain (pornographie, pédophilie, racisme, violence gratuite...) est totalement interdit.**
Toute infraction à cette disposition entraînera la suspension immédiate de la consultation.

TARIFS :

- La consultation de pages Web et la recherche documentaire sont gratuites.
- L'impression de pages A4 : Fr. 0.20 / feuille
- L'achat de disquette : Fr. 1.-- par disquette

DIVERS :

- Si cela ne gêne pas la recherche documentaire, le lecteur peut utiliser les programmes de bureautique mis à disposition sur ce même poste.

La bibliothèque se réserve un droit de regard sur l'activité des utilisateurs et le droit de suppression temporaire ou définitive du droit d'accès au poste Internet en cas de non respect de ces règles.